



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française

## **59<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF**

**Faculté de Droit et d'Economie & Faculté des Sciences de  
l'Homme et de l'Environnement, Université de La Réunion,  
Campus Sud**

**28-30 juin 2023**

### **Proposition soumission session spéciale ASRDLF**

**1. Coordonnées des autrices/auteurs :**

*Carnis Laurent, Directeur de recherche, TS2, Université Gustave Eiffel, [laurent.carnis@univ-eiffel.fr](mailto:laurent.carnis@univ-eiffel.fr)*

*Mignot Dominique, Directeur de TS2, Université Gustave Eiffel, [dominique.mignot@univ-eiffel.fr](mailto:dominique.mignot@univ-eiffel.fr)*

**2. Titre de la session thématique :**

*Enjeux de sécurité routière et dans les transports : étudier, analyser et évaluer*

**3. S'agit-il d'une session spéciale organisée par un/une jeune chercheur/se ?**

Non :

**4. Mots-clefs : 6 maximum**

*5 mots clés*

Sécurité, évaluation, risque routier, politique publique, accidents, prévention

**5. Adossement ou non de la session à un futur numéro spécial d'une revue**

Non

**6. Courte description de la session (450 mots maximum)**

La sécurité constitue une dimension centrale pour assurer les bonnes performances d'un système de transport. Il s'agit d'assurer la mobilité des biens et des personnes. La survenue de l'accident peut être interprétée comme une défaillance importante du système en bloquant totalement ou partiellement son fonctionnement. Il peut également s'agir d'atteintes délibérées ou de situations résultants de conditions environnementales exceptionnelles (affaissement de terrain, submersion, affaissement des réseaux, etc.) Ces dysfonctionnements présentent des

conséquences plus ou moins importantes selon la gravité de la situation et le nombre de victimes impliquées. Il peut s'agir de délais de transport (liés à une congestion routière, routes barrées...), de dégâts matériels (véhicules endommagés, infrastructures altérées ou détruites) et de conséquences en termes de dommages corporels (décès, victimes blessées, séquelles et handicaps). D'autres conséquences peuvent être de nature plus systémique (destruction de l'infrastructure, suspension de service plus ou moins longue, etc.).

Cette session thématique vise à mieux comprendre le risque routier en particulier, mais également celui relatif aux transports, et à en saisir les enjeux dans ses différentes dimensions. Elle concerne aussi les réponses appropriées pour réguler les conséquences du risque.

Cette session est ouverte aux différents risques associés aux différents modes de transport terrestres. Par ailleurs, elle couvre également des risques liés à des pratiques professionnelles (professionnels de et sur la route) avec les accidents du travail ou les accidents et les atteintes subies par les professionnels des transports en situation de travail (conducteurs, équipe de secours et équipe d'interventions concernant l'aménagement et l'entretien).

Les contributions attendues peuvent relever de travaux relatifs à l'analyse des risques et de leurs contremesures, à des évaluations de politique publique, mais également d'études relatives aux réponses institutionnelles qui peuvent être apportées pour réguler les différentes formes de risque.

Les contributions pourront concerner à la fois le terrain français et européen, ou qu'elles s'inscrivent dans une démarche comparative. Des contributions concernant l'Outre-mer sont particulièrement attendues afin d'en saisir les éventuelles spécificités et de pouvoir envisager les relations entre le centre et la périphérie. Une démarche comparative entre les différents territoires outre-marins est également bienvenue. Enfin, une ouverture vers des terrains à l'international est également souhaitée, notamment des propositions issues de pays dits à bas revenus et revenus intermédiaires.

Etudier, analyser et évaluer, trois perspectives utiles pour comprendre les enjeux et les possibilités d'action en sécurité routière et dans le domaine des transports. Les contributions peuvent résulter de démarches de terrain et expérimentales, de contributions à visée plus théorique, mais également des travaux empiriques.

Les communications pourront utilement s'inspirer la démarche de l'OMS, en inscrivant leur thématique dans l'un des piliers suivants : le management et la réponse institutionnelle, les comportements des usagers, la sécurité des véhicules, la sécurisation du réseau ou la gestion du post-accident, mais également en soulignant les interactions entre les différentes politiques publiques (transport, santé, aménagement du territoire, urbanisme et développement économique) et en saisissant les dimensions contextuelles.